

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 mai 2018 à 20h30

Etaient présents :

M. ALLAIN Serge, Mme ALLAIN Jocelyne, M. ARONDEL Jean-Claude, Mme BRIAULT Odile, M. COUENNE Michel, M. HALLAIS Gérard, Mme PILLE Martine, M. HEUZE Gérard, Mme GUESDON Claudine, Mme PLESSIS Marie-France

Procuration(s) : M. CHAUVIERE Thomas donne pouvoir à Mme Martine PILLE
Mme Nelly LEBRETON donne pouvoir à M. Michel COUENNE
Mme AUBERT Fabienne donne pouvoir à Mme PLESSIS Marie-France

Etai(ent) excusé(s) : M. CHAUVIERE Thomas, Mme Nelly LEBRETON, Mme AUBERT Fabienne

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. Dominique CHEVAL

1- Approbation du compte-rendu du 12 avril 2018

Le compte rendu a été adopté à l'unanimité.

2- Les travaux de la Mairie

Une rencontre avec Mme Isabelle BRICE, architecte du projet est prévue ce vendredi 18 mai à 17h en mairie pour valider la première partie du CCTP, première phase avant la réalisation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

Les travaux seront fractionnés entre l'actuelle mairie et l'aménagement du garage. En effet, pour des questions d'organisation de l'administration communale, les travaux débiteront par les travaux du garage.

Le DCE prévoira une coupure de quinze jours afin de transférer et de prévenir la population pontoise et les administrations de proximité de ce changement provisoire.

Le délai de réponse à l'appel d'offres sera de 120 jours, et des plus ou moins-values seront prévues afin de gérer au mieux notre enveloppe budgétaire.

La phase travaux débutera certainement au cours du dernier trimestre 2018.

- Logements communaux : Ce projet est éligible au Fonds d'Investissement Rural du Conseil départemental (40% de la dépense), il sera présenté à la commission permanente de juillet. Cette aide peut être attribuée durant les deux années à venir et pourra donc être traitée par la future municipalité en 2020-2021.

Le Maire contactera le sénateur BIZET pour connaître les autres subventions mobilisables (ANAH...)

3- PUP de la Maréchallerie :

Une réunion de chantier est prévue ce vendredi 18 mai à 11h à la Maréchallerie avec

les entreprises intervenant sur ce chantier et le maître d'œuvre. Un courrier a été envoyé à ces derniers afin de serrer le budget et d'économiser au maximum les dépenses. Les adjoints et les membres de la commission voirie feront le suivi de chantier.

Le Maire aura rendez-vous, accompagné des représentants communaux du syndicat d'eau Messieurs ALLAIN et HEUZE avec le SMPGA le mardi 12 juin à 14h en mairie concernant l'extension, voire de renforcement du réseau d'eau de la Maréchallerie, jusqu'à la propriété PATUREL avec mise en place d'une bouche incendie qui permettrait de desservir l'ensemble de la Maréchallerie, soit 65 habitations au total.

4- Voie douce ponts/St Jean de la Haize :

Depuis plusieurs années (3-4 ans), les communes de St Jean de la Haize et Ponts ont décidé de créer un chemin de randonnée longeant la RD 31 au lieu-dit la Cordonnière afin de sécuriser au maximum une liaison piétonnière suite à de nombreux accidents de la circulation, notamment un mortel.

Aussi, les communes, après plusieurs appels d'offres infructueux, avaient préparé un dernier dossier d'appel d'offres au cours de l'année écoulée.

Certains membres du Conseil municipal d'Avranches nous ont prévenus que la Communauté d'agglomération prendrait « ce dossier en main ». Ce dossier a été transmis à la communauté d'agglomération qui est maintenant chargée des Infrastructures des cheminements piétonniers. Compte tenu de la situation financière serrée, celle-ci a abandonné.

Aussi, la commune de St Jean de la Haize a consulté l'entreprise Perez pour la réalisation de la partie St Jean-Ponts à minima. Leur devis s'élève à 8500€ HT.

Le Maire consultera cette entreprise et Loisel pour la portion St Jean-Ponts. Le Conseil municipal donne son accord mais demande si St Jean pourrait envisager la possibilité de diviser le coût de ce projet en deux.

5- Contournement de Marcey-les-grèves - Rond-point du RD7 :

- Le sentier pédagogique : Ce projet est éligible au Fonds d'Investissement Rural du Conseil départemental (40% de la dépense), il sera présenté à la commission permanente de juillet. Cette aide peut être attribuée durant les deux années à venir et pourra donc être traitée par la future municipalité en 2020-2021.

M. Matuczak, Technicien espaces naturels et paysage du Conseil départemental nous enverra les éléments d'aménagement des ronds-points pour le prochain conseil municipal de juin. La commune ne financera pas ce projet mais sera responsable de son entretien, de même que pour l'aire de covoiturage qui sera faite celle-ci en enrobé.

6- Subventions 2018 :

Tableau des subventions 2018

Les élus ont voté à l'unanimité les subventions 2018 à hauteur de 3 888€

| Associations | 2018 |
|---|-------------|
| Club du 3ème âge | 153 |
| ACVG | 153 |
| Comité des fêtes | 153 |
| Association "les Ptits Pontois" | 2500 |
| Coopérative Ecole Maternelle parisy | 31 |
| Comice agricole | 31 |
| Société de Chasse de l'Avranchin | 50 |
| Amicale des médaillés militaires de l'Avranchin | 31 |
| Amicale des pêcheurs à la Mouche | 50 |
| Amicale des pêcheurs à la ligne de l'Avranchin | 50 |
| Association des donneurs de sang | 31 |
| Association des aveugles de la Manche | 31 |
| Association des parents et amis d'enfants inadaptés (APAEIA) | 31 |
| Ligue départementale contre le Cancer | 107 |
| Croix rouge Délégation Baie du Mt St Michel | 31 |
| ACARPA | 138 |
| ADMR | 31 |
| Association des soins palliatifs du Sud Manche | 100 |
| Maison familiale et rurale de Mortain | 31 |
| Athlétic club avranches | 31 |
| Challemel Lacour (activités sportives 2 soirs par semaine | 31 |
| Espérance Saint Jeannaise | 31 |
| Canoë Kayak | 31 |
| Club gymnastique | 31 |
| Club d'escalade | 31 |
| Basket Avranches | 31 |
| | 3888 |

Le Fonds de solidarité Logement (FSL) 2018

Renouvellement de la commune au Fonds de solidarité pour le logement 2018. Il est demandé la somme de 0.60€ par habitant (615 hts), soit 369€.

Après un bref résumé du bilan 2017 de ce fonds, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de reconduire pour l'année 2018 la participation de la commune au FSL.

DELIBERATION

Suite au vote à l'unanimité, Il sera donc versé à cet organisme, comme demandé, une participation de 0.60€ par habitant, soit 369€.

Le Fonds d'Aide aux Jeunes 2018 :

Renouvellement de la commune au Fonds d'Aide aux jeunes, il est demandé une participation de 0.23€ par habitants (615 hts) soit 141.45€.

Après la lecture du bilan 2017, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser au Fonds d'Aide aux Jeunes la participation financière demandée, à savoir 0.23€ par habitant pour 2018.

7- Questions diverses

PLUI :

Une réunion informelle sera organisée le jeudi 14 juin à 20h30 afin de travailler sur les cartes du PLUI et les propositions de règlement graphique.

- En effet, dans un premier temps, il faudra valider les périmètres des zones actuellement urbanisées, zone U.
- Dans un second temps, nous validerons les zones d'extension urbaines, zone AU et déterminer une programmation de ces zones (1AU, 2AU).
- Pour finir, il faudra retravailler sur les bâtiments identifiés comme pouvant faire l'objet d'un changement de destination, selon les critères présentés lors de la réunion du PLUI du 11 avril dernier (proximité avec une exploitation agricole, création de réseaux à prévoir...).

L'inventaire des Zones humides :

Le recensement des zones humides a été effectué par les techniciens du SAGE. La communauté d'agglomération nous demande de valider ces zones afin de les intégrer au PLUI et qu'elles soient opposables aux tiers.

DELIBERATION

Après discussion, le Conseil municipal décide d'acter l'inventaire des zones humides sur Ponts et de les intégrer au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal afin qu'il soit opposable aux tiers en précisant tout de même que la parcelle N° 232, de la fiche B1, a été remblayée.

- **SAFER** : Courrier réponse suite à notre candidature pour l'attribution des terrains de la Ménardière, il ne s'agit pas des terrains LEBRETON que la commune souhaitait acquérir mais des terrains ALLAIN.

- **Leader Price** : Suite à l'entretien avec Mme Alexandra PAUGAM, responsable Patrimoine et Développement de la société Normande de Distribution, le leader price de Ponts serait repris par la société Leader price et non plus la SND. Le compromis a été signé et les fonds ont été cédés. Le terrain en friche devrait être mis en vente au second semestre 2018, une restriction serait apportée pour une vente non alimentaire.
- **Event Park**: Suite à l'interpellation du Maire par deux riverains d'Event Park, un courrier a été envoyé suite à la manifestation en faveur de l'association « le sourire de Juliette ». Les motos ont fait trop de bruit en repartant du site à minuit.
- **Nettoyage de voirie - sécurité des usagers de la VC 4**: Courrier envoyé à M. Couetil
- **La fête de PONTS le dimanche 17 juin 2018**
- **Monsieur le maire remercie**: l'ensemble des collègues qui ont accompagné la cérémonie du 8 mai, et ceux qui ont aidé à la plantation des végétaux.
- **Logo** : Choix du logo communal, celui de gauche.



- **Tour de tables** :

Mme PILLE : M. Didier TRUBLET l'a interpellé, en effet il enverra un courrier en mairie pour l'encaissement en haut du chemin de la Cordonnière.

Des marques de marqueurs sont visibles sur les réseaux d'eaux usées et pluviales : La communauté d'agglomération effectue le diagnostic de ces réseaux en vue de leur reprise et afin d'avoir un plan actualisé.

M. HALLAIS : Le véhicule sur le parking de la salle socio est toujours stationné. Un mail sera renvoyé à la gendarmerie.

La séance a été levée à 23h35

Réunion informelle sur le PLUI le jeudi 14 juin 2018 à 20h30 en mairie

Prochain Conseil municipal le